Fédération Française de Danse.
20 rue Saint Lazare 75009 Paris

CONCOURS NATIONAL DE DANSE CLASSIQUE 2027

NIVEAUX « ETUDE » ET « PERFECTIONNEMENT »

06 et 07 FEVRIER 2027

Théâtre de l'Allegria - 26 place Jane Rhodes - 92350 Le Plessis Robinson

Informations : concoursclassique@ffdanse.fr - Claudine ANDREO : 04.93.09.02.55

I – CONCOURS NIVEAU ETUDE

OBJET DU CONCOURS

- Favoriser les échanges « élèves-danseurs » et « professeurs-chorégraphes » ;
- Promouvoir la danse classique et participer à une pratique de qualité ;
- Permettre une évaluation du niveau des pratiquants amateurs.

Article 1.1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être amateurs de bon niveau.
- Être titulaire de la licence B de la Fédération Française de Danse.
- Présenter obligatoirement le jour du concours : la licence fédérale accompagnée d'une pièce d'identité.

UN DANSEUR PEUT PARTICIPER AU MAXIMUM A DEUX PRESTATIONS CHOREGRAPHIQUES

Article 1.2- CATEGORIE D'AGES

- ENFANT : Filles et garçons nés en ***2016 – 2017 - 2018***
- ESPOIR 1 : Filles et garçons nés en ***2014 - 2015***
- ESPOIR 2 : Filles et garçons nés en ***2012 - 2013***
- ELEMENTAIRE : Filles et garçons nés en ***2009 - 2010 – 2011***
- SUPERIEUR : Filles et garçons nés en ***2007 - 2008***

Article 1.3 - SOLISTES

1.3.1 - Accueil

- L'accueil des candidats se fera le samedi.
- Une prise de plateau sera prévue le matin (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

1.3.2 - Epreuves

- ENFANT/ESPOIR
 - Variation imposée sur demi-pointes

- ELEMENTAIRE
 - Eliminatoire : Variation imposée sur demi-pointes
 - Finale : Variation libre (hors répertoire – base classique) sur demi-pointes – Durée maxi : 1mn 50 .
- SUPERIEUR
 - Eliminatoire : Variation imposée sur **pointes**
 - Finale : Variation libre (hors répertoire – base classique) sur pointes (pour les filles) - Durée maxi : 2 minutes

Notas :

1 - Les candidats des catégories « ELEMENTAIRE » et « SUPERIEUR » ayant participé à un concours régional dans la même saison et ayant obtenu la note de 15 passeront directement l'épreuve de la finale sans avoir à passer l'éliminatoire.

2 – Les variations libres doivent être uniques (une même variation ne peut être présentée par plusieurs candidats).

1.3.3 - Tenue

Variation Imposée : Enfant/Espoir/Elémentaire/Supérieur

- Filles : Tenue de cours exigée - justaucorps pastel sans manches, collant clair, jupette autorisée. Parures vestimentaires interdites.
- Garçon : Tenue de cours exigée – Léotard blanc sans manches, collant gris

Variation libre présentée en finale : Elémentaire/Supérieur (LE DIMANCHE)

- Filles et garçons : Costumes de scène

1.3.4 - Notation

- ENFANT/ESPOIR
 - Variation imposée : 1 note sur 20 (L'évaluation portera sur la présentation du candidat, la technique et le respect de la variation).
 Les notes obtenues par les candidats détermineront le classement final.

- ELEMENTAIRE / SUPERIEUR
 - Eliminatoire Variation imposée : 1 note sur 20 (L'évaluation portera sur la présentation du candidat, la technique et le respect de la variation)
 - Finale Variation libre : 1 note technique sur 20 (présentation et technique du candidat) et une note artistique sur 20 (musicalité et interprétation). La moyenne des notes obtenues par les candidats (imposée et libre) déterminera le classement final.

Article 1.4 – GROUPES ET DUOS

> ATTENTION : CHAQUE STRUCTURE PEUT PRESENTER UN MAXIMUM DE DEUX GROUPES PAR CATEGORIE

1.4.1 – Accueil

- L'accueil des candidats se fera **le samedi**

Une prise de plateau sera prévue durant laquelle seuls les professeurs seront admis dans la salle. Les passages se feront en fin **d'après-midi** (Les horaires seront précisés avec le planning).

1.4.2 - Epreuves

- Présentation d'une chorégraphie originale hors répertoire respectant les fondamentaux de la danse classique dans une des catégories définies ci-dessous :

Catégorie	Age des interprètes	Durée de la prestation
Groupe I	***Nés 2016 – 2017 - 2018***	3 minutes 30 maxi
Groupe II	***Nés en 2012 - 2013 – 2014 - 2015***	4 minutes maxi
Groupe III	***Nés en 2008 –2009 – 2010 - 2011***	4 minutes maxi
Duo	***Nés avant le 01/01/2013***	3 minutes maxi

IMPORTANT : Il sera toléré que le groupe comporte des participants de la catégorie d'âge la plus proche et d'une seule dans une proportion n'excédant pas le tiers des danseurs. Si le tiers du nombre total de danseurs est un chiffre avec décimale, prendre en compte le chiffre directement supérieur (exemple : 10 / 3 = 3,33 – il sera ici toléré 4 danseurs de la catégorie inférieure ou supérieure).

1.4.3 – Tenue

- Costumes de scène

1.4.4 – Notation

- 1 note technique sur 20 (présentation, technique des danseurs)
- 1 note artistique sur 20 (musicalité, interprétation, scénographie)

La moyenne des notes obtenues par les candidats déterminera le classement.

Article 1.5 - RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, il pourra être remis :
Classique d'or (Note ≥17) - Classique d'argent (Note ≥16) - Classique de bronze (Note≥15) - 1ER accessit (Note≥14) - 2ÈME accessit (Note≥13)
D'autres récompenses (cadeaux, stages, invitations à participer au « Grand Prix d'Europe » ...) pourront être attribuées.

Article 1.6 - ORDRES DE PASSAGE

Solistes niveau Etude :
L'ordre de passage sera déterminé par ordre croissant de la date de naissance.

Autres catégories :
L'ordre de passage sera déterminé par ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort.

Article 1.7 - CANDIDATS AYANT DEJA OBTENU UN TROPHEE D'OR

Les candidat(e)s solistes ayant obtenu un trophée d'or dans une catégorie ne peuvent se réinscrire dans cette même catégorie l'année suivante. Cependant ils/elles peuvent s'inscrire dans la catégorie supérieure, quel que soit leur âge.

Article 1.8 - ELEMENTS DE SCÉNOGRAPHIE

- **MUSIQUE** (Libre, duos, groupes) **:**

 - Envoi des musiques par mail en version MP3 à : centrechoreadansegrasse@gmail.com
 - Mentionner le nom du candidat ou de la structure, le titre, la catégorie et le niveau.
 - Mentionner - "Placement sur scène et Musique " ou "Musique et entrée".
 - Prévoir un double avec vous le jour du concours en cas de problème de lecture.

- **LUMIERE :** Pleins feux.

- **DECORS & ACCESSOIRES** **(uniquement pour les prestations de groupes)** : Maniables, sans installations particulières et conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article 1.9 - ENTRETIENS

Possibilité pour les professeurs-chorégraphes de s'entretenir avec les membres du jury à l'issue du palmarès.

Article 1.10 - JURY ET DECISIONS

- Le jury, composé de personnalités faisant autorité dans le monde de la danse classique, applique le présent règlement approuvé par les candidats.
- Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant entraînera l'élimination du candidat.

II – CONCOURS NIVEAU PERFECTIONNEMENT

OBJET DU CONCOURS :

Destiné aux élèves danseurs des écoles de formation et des Conservatoires suivant un cursus, ce niveau s'adresse à tous les danseurs licenciés à la FFDanse se destinant à une carrière professionnelle.

Il a pour objet de :
- Favoriser les échanges entre « élèves-danseurs » et « professeurs-chorégraphes » ;
- Promouvoir la danse classique ;
- Découvrir et soutenir de jeunes talents (danseurs et chorégraphes) se destinant à une carrière professionnelle.

Article 2.1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre danseur de très bon niveau ;
- Présenter obligatoirement le jour du concours la licence fédérale (licence B) ainsi qu'une pièce d'identité.

Article 2.2 – CATEGORIE D'AGES

- ENFANT : Filles et garçons nés en **2017 - 2018**
- ESPOIR 1 : Filles et garçons nés en **2015 - 2016**
- ESPOIR 2 : Filles et garçons nés en **2012 - 2013 - 2014**
- ELEMENTAIRE : Filles et garçons nés en ***2009 - 2010 - 2011***
- SUPERIEUR : Filles et garçons nés avant le 31 décembre ***2009***

Nota : Les danseurs ou danseuses né(e)s en 2007 ou 2008 ont le choix de s'inscrire dans la catégorie « Elémentaire » ou « Supérieur »

Article 2.3 – DEROULEMENT

2.3.1 – Accueil

L'accueil des candidats se fera le SAMEDI.
Une prise de plateau sera prévue (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

2.3.2 – Epreuves

SAMEDI

- Eliminatoire Soliste Enfant : Présentation de la variation imposée Enfant Etude (modifiée)
- Eliminatoire Soliste Espoir 1 : Présentation de la variation imposée Espoir 2 Etude
- Eliminatoire Soliste Espoir 2 : Présentation de la variation imposée Elémentaire Etude
- Eliminatoire Soliste Elémentaire : Présentation de la variation imposée Supérieur Etude sur pointes
- Eliminatoire Soliste Supérieur : Présentation variation du répertoire sur pointes

Les variations de répertoire devront être dansées dans une version adaptée par une grande compagnie. Il est strictement interdit de mélanger des versions différentes (préciser la version choisie sur la fiche d'inscription).

DIMANCHE

- Finale Soliste Enfant : Variation libre sur demi-pointes en costume de scène, durée maxi 1mn 45.
- Finale Soliste Espoir 1 : Variation libre sur demi-pointes en costume de scène, Durée maxi 2 mn
- Finale Soliste Espoir 2 : Variation libre sur pointes en costume de scène, Durée maxi 2 mn
- Finale Soliste Elémentaire : Variation libre sur pointes en costume de scène, Durée maxi 2 mn
- Finale soliste Supérieur : ***Variation libre classique (sur pointes) hors répertoire*** – en costume de scène, Durée maxi 2 mn

Nota : Les variations libres doivent être uniques (une même variation ne peut être présentée par plusieurs candidats).

2.3.3 – Tenue

• Solistes Enfant/Espoir/Elémentaire/Supérieur

- ELIMINATOIRES : Imposé (Enfant - Espoir1 - Espoir 2 - Elémentaire) et Répertoire (Supérieur)
 - Filles : Tenue de cours exigée - justaucorps pastel sans manches, collant clair, jupette autorisée. Parures vestimentaires interdites.
 - Garçon : Tenue de cours exigée – Léotard blanc sans manches, collant gris

- FINALE : Variation libre pour TOUTES les catégories : (LE DIMANCHE APRES SELECTION)
 - Filles et garçons : Costumes de scène

2.3.4 – Notation

- Enfant, Espoir et Elémentaire :

Eliminatoire et Finale :
- 1 note technique sur 20 (présentation du candidat et technique)
- 1 note artistique sur 20 (musicalité et interprétation)

La moyenne des notes obtenues par les candidats (éliminatoire et finale) déterminera le classement final.

• Supérieur :

Eliminatoire Variation de répertoire :
- 1 note technique sur 20 (présentation du candidat et technique)
- 1 note artistique sur 20 (musicalité et interprétation)

La moyenne des notes obtenues (répertoire et libre) par les candidats déterminera le classement final

Finale Variation libre :
- 1 note technique sur 20 (présentation du candidat et technique)
- 1 note artistique sur 20 (musicalité et interprétation)

La moyenne des notes obtenues (répertoire et libre) par les candidats déterminera le classement final.

Article 2.4 – GROUPES ET DUO PERFECTIONNEMENT

> ATTENTION : CHAQUE STRUCTURE PEUT PRESENTER UN MAXIMUM DE DEUX GROUPES PAR CATEGORIE

2.4.1 – Accueil

- L'accueil des candidats se fera **le dimanche.**

Une prise de plateau sera prévue **l'après-midi** (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

2.4.2 - Epreuves

Présentation d'une chorégraphie originale hors répertoire respectant les fondamentaux de la danse classique dans une des catégories définies ci-dessous :

Catégorie	Age des interprètes	Durée de la prestation
Groupe I	***Nés 2015 - 2016 - 2017 - 2018***	3 minutes 30 maxi
Groupe II	***Nés en 2011 – 2012 – 2013 – 2014***	4 minutes maxi
Groupe III	***Nés en 2007 – 2008 – 2009 - 2010***	4 minutes maxi
Duo	***Nés avant le 01/01/2012***	3 minutes maxi

IMPORTANT : Il sera toléré que le groupe comporte des participants de la catégorie d'âge la plus proche et d'une seule dans une proportion n'excédant pas le tiers des danseurs. Si le tiers du nombre total de danseurs est un chiffre avec décimale, prendre en compte le chiffre directement supérieur (exemple : 10 / 3 = 3,33 – il sera ici toléré 4 danseurs de la catégorie inférieure ou supérieure).

2.4.3 – Tenue

- Costumes de scène

2.4.4 – Notation

- 1 note technique sur 20 (présentation, technique des danseurs)
- 1 note artistique sur 20 (musicalité, interprétation, scénographie)
- La moyenne des notes obtenues par les candidats déterminera le classement.

Article 2.5 - RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, il pourra être remis :

- Classique d'or (Note ≥17) - Classique d'argent (Note ≥16) - Classique de bronze (Note≥15) – 1er accessit (Note≥14) – 2ème accessit (Note≥13)
- Stages – Passerelles vers d'autres concours (« Grand Prix d'Europe », concours international de Grasse), - Cadeaux et autres récompenses pourront être attribuées.
- Une Prime à la performance de 400.00 euros pourra être attribuée à un(e) candidat(e) de la catégorie Supérieur.
- La participation aux frais de déplacement relatifs à la professionnalisation (audition) pour un(e) candidat(e) de la catégorie Supérieur (sur présentation de justificatifs).

Article 2.6 - ORDRES DE PASSAGE

Solistes niveau Etude :
L'ordre de passage sera déterminé par ordre croissant de la date de naissance.

Autres catégories :
L'ordre de passage sera déterminé par ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort.

Article 2.7 - CANDIDATS AYANT DEJA OBTENU UN PREMIER PRIX

Les candidat(e)s ayant obtenu un 1er Prix dans une catégorie ne peuvent se réinscrire dans cette même catégorie l'année suivante. Cependant ils/elles peuvent s'inscrire dans la catégorie supérieure, quel que soit leur âge.

Article 2.8 - ELEMENTS DE SCÉNOGRAPHIE

- **MUSIQUE** (Libre, répertoire, duos, groupes) **:**
 - Envoi des musiques par mail en version MP3 à : centrechoreadansegrasse@gmail.com
 - Mentionner le nom du candidat ou de la structure, le titre, la catégorie et le niveau.
 - Mentionner - "Placement sur scène et Musique " ou "Musique et entrée".
 - Prévoir un double avec vous le jour du concours en cas de problème de lecture.

- **LUMIERE :** Pleins feux.

- **DECORS & ACCESSOIRES** **(uniquement pour les prestations de groupes)** : Maniables, sans installations particulières et conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article 2.9 - ENTRETIENS

Possibilité pour les danseurs si accompagnés de leur professeur de s'entretenir avec les membres du jury.

Article 2.10 - JURY ET DECISIONS

• Le jury, composé de personnalités faisant autorité dans le monde de la danse classique, applique le présent règlement approuvé par les candidats.

• Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant entraînera l'élimination du candidat.

MODALITES PRATIQUES

LIEU DU CONCOURS

Théâtre de l'Allegria-26 place Jane Rhodes - 92350 Le Plessis Robinson

SPECTACLES ET BILLETTERIE

Les spectacles (éliminatoires et finales) seront ouverts au public avec droit d'entrée.
Les participants et leur professeur y auront accès librement.
La billetterie du concours se fera en ligne par le biais de la plateforme « hellasso ». Le lien d'accès sera indiqué sur l'agenda fédéral (site internet) et il sera adressé aux participants par courriel.

PRISE DE VUE

Pendant la durée du concours la captation vidéo de la manifestation et les prises de vues sont interdites.
Le concours pourra être filmé par nos soins et le support restera propriété de la Fédération Française de Danse. Vous pourrez ultérieurement vous en procurer des copies.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront closes le **10 janvier 2027.**
Elles pourront l'être plus tôt sans préavis si leur nombre était trop important.
Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site internet fédéral au lien suivant :
https://www.ffdanse.fr/danser/page/vie-artistique

et à renvoyer avant le **10 janvier 2027** à : concoursclassique@ffdanse.fr

Droit d'engagement :

- Solistes : 45,00 € par soliste
- Duo : 50,00 € par duo
- Groupes : 70,00 € par groupe

Le paiement des droits d'engagement se fera en ligne par le biais de la plateforme « helloasso ».

Lien d'accès au paiement : https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-danse/evenements/concours-national-de-danse-classique-ffdanse

En aucun cas les droits d'inscription pourront être remboursés.

DEMANDE DE DOSSIER D'AFFILIATION FFD

Si votre structure n'est pas encore affiliée, faîtes en la demande sur le site internet https://ffdanse.fr – Cliquer sur « Adhérer » (dans le bandeau en haut à droite). Les participants doivent être obligatoirement licenciés avant leur inscription au concours.

Les candidats libres (non présentés par une école) peuvent prendre une licence individuelle en créant leur espace licencié sur le site de la FFDanse.

Pour tout complément d'information ou aide, vous pouvez appeler le siège fédéral (01 40 16 53 38) et demander le service licences.

COMMANDE DES VARIATIONS IMPOSEES

Les variations imposées seront à télécharger directement à partir du site Internet de la Fédération :
https://www.ffdanse.fr/danser/page/vie-artistique
Vous pouvez également commander le DVD des variations imposées en écrivant par mail à : *concoursclassique@ffdanse.fr*